

Première Synthèses

Informations

L'EMPLOI INTÉRIMAIRE AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2008 : en fort repli

À la fin du deuxième trimestre 2008, 620 500 salariés sont intérimaires, soit -48 500 par rapport au trimestre précédent (-7,3 %).

Après une hausse au premier trimestre (+1,8 %), l'emploi intérimaire se réduit fortement. En ramenant les effectifs intérimaires en deçà du niveau du quatrième trimestre 2006 (630 000 postes), ce repli annule l'effet de la forte hausse du premier trimestre 2007.

Les effectifs intérimaires baissent particulièrement dans l'industrie (-9,7 %, soit -29 500 postes), mais aussi dans la construction (-6,2 %, soit -8 500) et dans le tertiaire (-4,8 %, soit -10 600).

Le volume de travail temporaire, mesuré en équivalents-emplois à temps plein, est également en baisse : -5,6 % au deuxième trimestre 2008, après deux trimestres de hausse (+3,8 % et +2,8 %).

À la fin du deuxième trimestre 2008, 620 500 salariés sont intérimaires, soit 3,4 % de l'ensemble des salariés du secteur concurrentiel. Le nombre d'intérimaires se replie fortement (-7,3 %, soit -48 500 postes) après une hausse au premier trimestre 2008 (+1,8 %). Dans le même temps, l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs concurrentiels se réduit de -0,1 %, soit -19 100 postes [1]. Par rapport à la fin du deuxième trimestre 2007, l'emploi intérimaire diminue aussi fortement : -6,1 %, soit -40 600.

En équivalents-emplois à temps plein, le repli est moins important. Au deuxième trimestre 2008, le volume de travail temporaire correspond à 628 000 équivalents-emplois à temps plein, soit une

baisse de -5,6 % (-37 100 postes) par rapport au premier trimestre 2008. De même, le nombre de contrats conclus au cours du deuxième trimestre se réduit de -5,3 % (tableau 1).

L'industrie réduit très fortement ses effectifs intérimaires

À la fin du deuxième trimestre 2008, l'industrie emploie 275 700 intérimaires (tableau 2). Les effectifs sont en très forte diminution (-9,7 %, soit -29 500), après une hausse modérée au premier trimestre 2008 (+2,3 %, soit +6 700). Le volume de travail temporaire décroît également, à un rythme un peu plus faible (-6,8 %, soit -20 400 équivalents-emplois à temps plein).

Graphique 1
Volume du travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein et nombre d'intérimaires en fin de trimestre

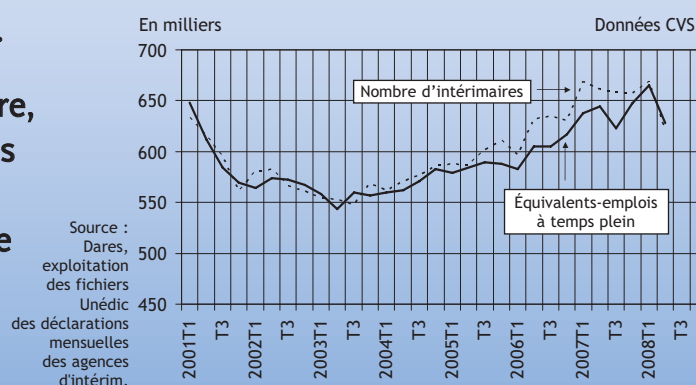


Tableau 1
620 500 intérimaires à la fin du deuxième trimestre 2008

Données CVS

	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2007			2008			
	T2	T3	T4	T1	T2	2008	T2 2008/ T2 2007
Intérimaires en fin de trimestre (1)	-1,1	-0,4	-0,3	1,8	-7,3	620,5	-6,1
Contrats conclus	0,5	-1,0	2,8	0,4	-5,3	4 141,7	-3,2
Équivalents-emplois à temps plein.....	1,0	-3,3	3,8	2,8	-5,6	628	-2,5

(1) Estimations Insee-Dares.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France.

Le repli du nombre d'intérimaires affecte ce trimestre l'ensemble des secteurs industriels. Dans l'industrie des biens intermédiaires, l'emploi intérimaire se réduit de -12,2 %, après +4,4 % au premier trimestre. Dans l'industrie automobile, la baisse est encore plus marquée (-14,1 %), mais survient après deux trimestres très dynamiques (+3,5 % au premier trimestre, et +11,8 % au quatrième trimestre 2007).

Les effectifs salariés intérimaires diminuent un peu moins rapidement dans l'industrie des biens d'équipement (-7,0 % après +0,7 %), comme dans les industries de biens de consommation (-6,9 % après +0,8 %) et les industries agricoles et alimentaires (-6,3 % après -1,6 %). Dans le secteur de l'énergie enfin, le repli reste modéré ce trimestre (-2,0 % après +7,2 %).

Ces évolutions conduisent à un moindre recours à l'intérim : en trois mois, la part des intérimaires dans l'ensemble des salariés de l'industrie passe de 7,7 % à 7,0 %.

En un an, entre les deuxièmes trimestres 2007 et 2008, l'emploi intérimaire a diminué de -9,0 % dans l'industrie. Sur cette période, tous les secteurs industriels ont réduit leurs effectifs intérimaires, à l'exception de l'industrie automobile qui les a stabilisés.

Dans la construction, les effectifs intérimaires diminuent aussi fortement

À la fin du deuxième trimestre 2008, la construction emploie 129 600 salariés intérimaires, soit -8 500 postes de moins (-6,2 %) qu'au trimestre précédent. Les effectifs intérimaires avaient augmenté au premier trimestre 2008 (+1,9 %). À l'image de l'industrie, le recours à l'intérim se replie très nettement ce trimestre : 8,0 % des salariés de la construction sont intérimaires, contre 8,5 % au trimestre précédent.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim. Champ : France.

Tableau 2
Nombre d'intérimaires par secteur d'activité utilisateur

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Évolution trimestrielle (en %)					Niveau (en milliers)	Évolution annuelle (en %)
	2007			2008			
	T2	T3	T4	T1	T2	2008	T2 2008/ T2 2007
Agriculture, sylviculture, pêche	-2,4	0,9	1,7	-4,2	3,0	4,6	1,2
Industries agricoles et alimentaires..	0,8	0,5	-0,6	-1,6	-6,3	43,6	-7,8
Ind. des biens de consommation.....	0,1	-1,5	-4,5	0,8	-6,9	30,4	-11,7
Habillement, cuir.....	8,4	-4,1	0,6	-7,6	-0,6	2,0	-11,4
Édition, imprimerie, reproduction..	1,9	-3,7	-0,8	-7,9	-6,1	4,6	-17,3
Pharmacie, parfumerie, entretien..	-0,2	0,5	-7,3	8,9	-2,0	12,5	-0,5
Industrie des équipements du foyer	-1,7	-2,0	-4,2	-1,4	-13,0	11,4	-19,5
Industrie automobile	0,1	1,0	11,8	3,5	-14,1	29,6	0,4
Industries des biens d'équipement ..	-1,5	-0,9	0,1	0,7	-7,0	59,4	-7,1
Construction navale, aéronautique et ferroviaire.....	3,3	2,9	1,5	-2,7	-3,6	10,5	-2,0
Équipement mécanique.....	-3,0	-0,1	0,0	2,1	-8,4	37,0	-6,6
Équipements électriques et électroniques	-0,9	-6,1	-0,7	-0,4	-5,7	11,9	-12,4
Industries des biens intermédiaires.	-3,9	-2,5	-1,4	4,4	-12,2	106,6	-11,9
Industrie des produits minéraux ...	-3,1	-2,5	0,9	2,9	-13,7	12,0	-12,6
Industrie textile.....	-10,7	-5,3	0,2	1,6	-15,5	3,2	-18,5
Industrie du bois et papier.....	1,2	-4,3	-2,3	-0,4	-10,5	11,8	-16,6
Chimie, caoutchouc, plastiques.....	-2,8	-4,6	-1,5	6,7	-14,7	27,7	-14,4
Métallurgie et transformation des métaux	-6,0	-0,8	-0,7	5,4	-12,1	36,7	-8,6
Industrie des composants électriques et électroniques	4,1	-0,6	-4,2	3,5	-7,2	15,2	-8,6
Énergie	-3,8	1,9	-18,1	7,2	-2,0	6,1	-12,4
Production de combustibles et carburants.....	-3,6	-2,1	-8,4	27,2	-5,8	0,8	7,5
Eau, gaz, électricité	-3,9	2,4	-19,3	4,5	-1,4	5,2	-14,8
Construction.....	-1,9	-1,3	-2,6	1,9	-6,2	129,6	-8,1
Commerce	0,2	0,3	2,0	-3,4	-6,0	55,1	-7,1
Commerce et réparation automobile	-4,1	-2,4	1,4	-3,9	-9,8	4,0	-14,3
Commerce de gros	4,2	-2,9	-2,3	-1,0	-5,4	32,1	-11,2
Commerce de détail, réparations...	-5,8	7,1	9,9	-7,0	-6,1	19,0	2,7
Transports.....	2,4	-1,8	1,8	1,2	-9,1	49,7	-8,0
Activités financières.....	1,5	3,2	0,3	-0,8	-0,5	7,5	2,1
Activités immobilières	2,9	2,7	2,2	26,8	-17,9	3,3	9,2
Services aux entreprises	-1,6	3,1	-0,1	4,1	-0,7	71,5	6,5
Postes et télécommunications.....	1,6	6,7	-6,0	6,2	6,2	6,4	13,1
Conseil et assistance.....	-2,6	2,0	-1,6	5,4	-2,6	30,4	3,1
Services opérationnel.....	-1,5	3,8	2,5	2,9	0,1	33,2	9,6
Recherche et développement	3,3	-3,5	0,4	-0,7	-9,0	1,5	-12,4
Services aux particuliers	1,2	8,2	0,4	7,1	-8,7	11,4	6,3
Hôtels et restaurants	1,1	4,2	7,6	-4,9	-6,8	8,0	-0,6
Activités récréatives, culturelles et sportives	2,7	20,0	-28,4	9,5	-10,5	1,5	-15,9
Services personnels et domestiques	-0,3	20,9	0,6	95,4	-14,5	2,0	103,2
Éducation, santé, action sociale	5,1	4,6	7,2	-0,9	1,0	9,3	12,2
Éducation	-1,7	23,3	22,5	-15,5	-4,4	1,5	22,1
Santé et action sociale	6,4	1,4	4,0	2,7	2,1	7,8	10,5
Administration	3,7	5,2	-1,7	-2,9	5,3	2,7	5,7
Administration publique.....	4,5	-1,2	8,0	-2,0	-0,4	1,0	4,2
Activités associatives et extra-territoriales	3,2	9,2	-7,1	-3,5	8,9	1,7	6,7
Agriculture.....	-2,4	0,9	1,7	-4,2	3,0	4,6	1,2
Industrie	-1,9	-1,1	-0,4	2,3	-9,7	275,7	-9,0
Construction.....	-1,9	-1,3	-2,6	1,9	-6,2	129,6	-8,1
Tertiaire	0,5	1,4	1,3	1,3	-4,8	210,6	-0,9
Ensemble des secteurs.....	-1,1	-0,4	-0,3	1,8	-7,3	620,5	-6,1

Le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein diminue plus rapidement que le nombre d'intérimaires : -7,4 %, soit -10 200 équivalents-emplois à temps plein, après deux trimestres de hausse (+4,0 % et +3,0 %).

En un an, le nombre d'intérimaires a diminué de -8,1 % dans la construction.

Le repli est moins marqué dans le tertiaire

À la fin du deuxième trimestre 2008, 210 600 salariés sont intérimaires dans les secteurs tertiaires, soit -10 600 postes de moins qu'au trimestre précédent (-4,8 %). Le nombre d'intérimaires n'avait cessé de s'accroître depuis le premier trimestre 2006. Le volume de travail temporaire diminue plus modérément que les effectifs (-2,8 %, soit -6 200 équivalents-emplois à temps plein), tandis que le recours à l'intérim, traditionnellement faible dans ce secteur, se réduit encore : 1,7 % des salariés y sont intérimaires, contre 1,8 % au trimestre précédent.

La baisse du nombre d'intérimaires concerne tous les secteurs marchands du tertiaire. Après une hausse sensible au premier trimestre 2008 (+4,1 %), les effectifs intérimaires diminuent faiblement dans les services aux entreprises (-0,7 %). Le recul est beaucoup plus marqué dans les services aux particuliers (-8,7 % après +7,1 % au premier trimestre) et, surtout, dans le secteur des transports (-9,1 % après +1,2 %). Ce dernier, principal utilisateur de travail temporaire dans le tertiaire, réduit nettement son recours à l'intérim (on compte 4,3 % d'intérimaires parmi ses salariés, contre 4,7 % au trimestre précédent). Dans le commerce, enfin, le nombre d'intérimaires est en baisse pour le deuxième trimestre consécutif -6,0 % après -3,4 %).

Seuls les secteurs non marchands du tertiaire créent des emplois intérimaires ce trimestre : l'administration (+5,3 %), et l'éducation, la santé et l'action sociale (+1,0 %). Pour autant, leur poids dans l'intérim reste faible : 12 000 postes à la fin du deuxième trimestre.

Source :
Dares,
exploitation
des fichiers
Unédic
des déclarations
mensuelles
des agences
d'intérim.
Champ : France.

Tableau 3
Le travail intérimaire par secteur d'activité utilisateur
au deuxième trimestre 2008

Données CVS

Secteur d'activité en nomenclature NAF	Contrats conclus		Équivalents- emplois à temps plein		Taux de recours	
	Niveau (en milliers)	Évol. trim. (en %)	Niveau (en milliers)	Évol. trim. (en %)	Niveau (en %)	Évol. trim. (en points)
Agriculture, sylviculture, pêche.....	31,7	-8,0	4,1	-7,3	1,3	0,0
Industries agricoles et alimentaires	450,8	-4,4	44,6	-4,5	7,4	-0,5
Industries des biens de consommation.....	200,3	-6,0	30,2	-5,2	5,1	-0,3
Habillage, cuir	10,9	-9,3	1,9	-5,5	2,6	0,0
Édition, imprimerie, reproduction	49,3	-8,5	4,6	-6,4	2,5	-0,1
Pharmacie, parfumerie, entretien	76,2	-2,3	12,2	-1,6	7,6	-0,1
Industrie des équipements du foyer	63,9	-7,6	11,6	-8,2	6,7	-0,8
Industrie automobile	85,5	-16,2	30,1	-12,9	10,2	-1,4
Industries des biens d'équipement.....	194,0	-9,1	59,7	-5,9	7,1	-0,5
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	17,1	-6,0	10,6	-3,4	6,8	-0,3
Équipement mécanique	140,3	-9,3	37,3	-6,1	8,1	-0,7
Équipements électriques et électroniques.....	36,6	-9,9	11,7	-7,5	5,3	-0,3
Industries des biens intermédiaires	573,4	-10,2	109,4	-7,1	7,8	-0,9
Industrie des produits minéraux	74,2	-10,5	12,4	-8,9	7,2	-1,0
Industrie textile	15,9	-14,7	3,2	-13,8	4,4	-0,7
Industrie du bois et papier	86,3	-8,7	12,2	-6,2	7,0	-0,7
Chimie, caoutchouc, plastiques	165,4	-11,0	29,0	-7,4	8,3	-1,3
Métallurgie et transformation des métaux.....	175,5	-9,8	37,0	-7,4	8,3	-1,0
Industrie des composants électriques et électroniques.....	56,1	-9,3	15,7	-3,1	8,0	-0,5
Énergie.....	13,2	-4,3	6,3	-1,8	2,6	-0,1
Production de combustibles et carburants.....	2,2	-13,8	0,9	-0,2	2,9	-0,2
Eau, gaz, électricité	11,0	-2,2	5,5	-2,1	2,5	0,0
Construction	571,6	-8,6	127,8	-7,4	8,0	-0,5
Commerce	486,3	-5,9	56,7	-4,9	1,8	-0,1
Commerce et réparation automobile	23,3	-6,7	4,3	-8,4	0,9	-0,1
Commerce de gros	225,6	-4,5	33,1	-3,1	3,1	-0,2
Commerce de détail, réparations	237,4	-7,2	19,3	-7,0	1,1	-0,1
Transports	474,4	-7,0	51,8	-6,5	4,3	-0,4
Activités financières	21,7	-2,3	7,5	-2,4	1,0	0,0
Activités immobilières.....	22,0	-12,5	3,5	-6,2	1,1	-0,2
Services aux entreprises	595,7	4,5	71,3	0,7	2,0	0,0
Postes et télécommunications	42,2	9,4	6,4	6,8	1,3	0,1
Conseil et assistance	217,1	19,7	30,2	0,3	2,1	-0,1
Services opérationnels	331,6	-4,1	33,1	0,3	4,0	0,0
Recherche et développement.....	4,9	3,3	1,6	-4,6	0,9	-0,1
Services aux particuliers.....	215,4	-1,5	12,4	-0,1	0,5	-0,1
Hôtels et restaurants	164,9	-1,5	8,4	-4,1	0,9	-0,1
Activités récréatives, culturelles et sportives.....	35,1	-7,0	1,7	-8,3	0,4	0,0
Services personnels et domestiques	15,5	13,2	2,3	28,6	0,2	0,0
Éducation, santé, action sociale.....	187,5	4,2	10,1	2,6	0,6	0,0
Éducation	9,4	-10,8	1,4	-3,4	0,5	0,0
Santé et action sociale.....	178,1	5,2	8,7	3,6	0,6	0,0
Administration.....	18,3	0,9	2,6	1,4	0,5	0,0
Administration publique	6,2	-3,1	1,0	-1,1	0,4	0,0
Activités associatives et extra-territoriales	12,1	3,1	1,6	3,1	0,6	0,1
Agriculture	31,7	-8,0	4,1	-7,3	1,3	0,0
Industrie	1 517,2	-8,2	280,3	-6,8	7,0	-0,7
Construction	571,6	-8,6	127,8	-7,4	8,0	-0,5
Tertiaire	2 021,4	-1,9	215,8	-2,8	1,7	-0,1
Ensemble des secteurs	4 141,7	-5,3	628,0	-5,6	3,4	-0,3

Bibliographie

[1] Ponceau J., Domens J. (2008), « L'emploi salarié au deuxième trimestre 2008 », Dares, *Premières Informations*, n° 37.3, septembre.

Jérôme DOMENS
(Dares).

LA DURÉE MOYENNE DES MISSIONS DIMINUE LÉGÈREMENT CE TRIMESTRE

Au deuxième trimestre 2008, une mission d'intérim achevée au cours du trimestre a duré en moyenne 1,9 semaine. Dans la plupart des secteurs, cette durée est à peu près stable depuis le début des années 2000. Les missions sont traditionnellement plus longues dans la construction (2,9 semaines, en moyenne, au deuxième trimestre 2008), dans certains secteurs industriels comme l'énergie (6,0 semaines), l'industrie automobile (4,3 semaines) et l'industrie des biens d'équipement (3,9 semaines), mais aussi dans les activités financières (4,5 semaines). Les missions les plus courtes sont recensées dans le tertiaire (1,4 semaine en moyenne), notamment dans les services aux particuliers (0,7 semaine).

La durée des missions a légèrement diminué, en moyenne, au deuxième trimestre 2008 (-0,4 % par rapport au premier trimestre, pour l'ensemble des secteurs). Elle augmente dans l'industrie (+1,7 %), mais diminue dans le tertiaire (-1,3 %) et, plus faiblement, dans la construction (-0,2 %). Par rapport au deuxième trimestre 2007, la durée moyenne des missions a crû de +0,7 % pour l'ensemble des secteurs. Elle a légèrement diminué dans la construction (-0,5 %).

Tableau A

La durée moyenne des missions est en baisse ce trimestre, mais en hausse sur l'année

	Évolution trimestrielle					Niveau (en semaines)	Évolution annuelle (en %)
	(en %)						
	2007		2008		2008	T2 2008/ T1 2007	
	T2	T3	T4	T1	T2	T2	T1 2007
Ensemble	-0,2	-0,3	-1,6	3,0	-0,4	1,9	0,7
Agriculture	-1,2	1,2	-1,9	3,2	-0,3	1,6	2,2
Industrie	0,2	0,9	-2,8	3,6	1,7	2,4	3,3
Industries agricoles et alimentaires	1,3	-1,0	-1,5	1,9	-0,8	1,3	-1,5
Industries des biens de consommation	-0,3	-2,3	0,3	2,0	0,7	2,0	0,7
Industrie automobile	0,9	2,6	-10,8	13,7	11,2	4,3	15,7
Industries des biens d'équipement	2,0	2,6	0,0	1,6	0,8	3,9	5,1
Industries des biens intermédiaires	0,1	0,4	-0,7	2,2	1,3	2,5	3,2
Énergie	2,0	0,5	-0,6	-1,9	-0,5	6,0	-2,6
Construction	1,0	-2,4	-0,1	2,3	-0,2	2,9	-0,5
Tertiaire	-1,2	0,2	-0,9	2,4	-1,3	1,4	0,3
Commerce	0,7	-2,8	-0,2	4,2	0,1	1,5	1,2
Transports	0,8	1,5	-1,6	1,1	0,9	1,4	1,9
Activités financières	0,3	-5,2	11,5	0,8	-0,3	4,5	6,2
Activités immobilières	1,6	2,0	-0,5	-10,5	4,7	2,0	-4,9
Services aux entreprises	-2,4	1,0	-1,6	2,7	-3,5	1,5	-1,6
Services aux particuliers	-0,6	0,3	5,5	0,3	4,5	0,7	10,9
Éducation	-7,6	2,8	1,2	-0,6	-5,6	0,7	-2,5
Administration	4,9	-3,6	-1,4	4,3	-6,5	1,8	-7,3

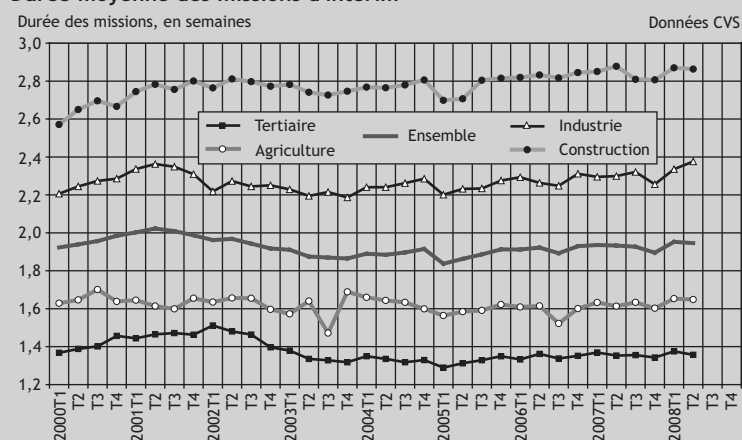
Lecture : au deuxième trimestre 2008, la durée moyenne d'une mission d'intérim est de 1,9 semaines. Entre le premier et le deuxième trimestre 2008, la durée moyenne des missions d'intérim achevées dans le trimestre a diminué de -0,4 % pour l'ensemble des secteurs. Sur un an, entre les deuxièmes trimestres 2007 et 2008, la durée moyenne a augmenté de +0,7 %.

Champ : France.

Source : Dares, exploitation des fichiers Unédic des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

Graphique A

Durée moyenne des missions d'intérim



POUR COMPRENDRE CES RÉSULTATS

La source

L'Unédic recense les missions d'intérim déclarées par les agences de travail temporaire. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Les statistiques relatives au mois *m* sont fondées sur les relevés de missions adressés à l'Unédic par les établissements de travail temporaire avant la fin du mois *m+2*. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère (www.travail.gouv.fr).

Les révisions

Deux fois par an, pour les Premières Informations relatives aux deuxième et quatrième trimestres, la série du nombre d'intérimaires en fin de trimestre est révisée, en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

Quelques définitions

Équivalent-emplois à temps plein sur le trimestre : rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées d'un trimestre. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein.

Contrats conclus au cours du trimestre : missions dont la date de début appartient au trimestre.

Intérimaires en fin de trimestre : nombre de personnes intérimaires calculé, en collaboration avec l'Insee, à partir du nombre d'intérimaires du recensement de la population, que l'on fait évoluer comme la moyenne du nombre de contrats en cours pendant les cinq derniers jours ouvrés du trimestre. Ces intérimaires sont ventilés par secteur d'activité utilisateur, alors que, dans les estimations trimestrielles d'emploi salarié Insee-Dares, ils sont classés dans le secteur tertiaire.

Ces trois indicateurs peuvent évoluer de manière divergente selon la répartition des missions au cours du trimestre. L'équivalent-emplois à temps plein mesure un volume de travail en intérim. Les deux autres indicateurs privilégient respectivement une analyse en termes de flux et de stock en fin de trimestre.

Taux de recours : rapport des intérimaires à l'emploi salarié en fin de trimestre. L'emploi salarié retenu est l'estimation trimestrielle Insee-Dares. Depuis septembre 2006, les estimations d'emploi pour les secteurs de l'administration, l'éducation et la santé et action sociale sont fournies par l'Insee. L'agriculture fait l'objet d'une évaluation particulière.